



Villejust Informations

Edito ...

Sortie des anciens du 8 septembre 2011 A la découverte des artistes essonnien...



Après avoir visité le Doubs en mai dernier, nos anciens sont allés à la découverte des artistes essonnien début septembre.

Partis à 7h15 de la mairie de Villejust, les 45 participants sont arrivés à 8h30 pour prendre leur petit déjeuner au restaurant « Le Cygne » à Milly-la-Forêt.



Puis, vers 10h, direction le Conservatoire des plantes à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles où les quelques 1200 espèces de plantes sont étudiées et observées à travers plusieurs jardins. Ainsi, nous avons découvert diverses collections végétales à travers une promenade sensorielle : le jardin médiéval avec ses capitulaires ou la sauge officinale, le jardin thématique aux plantes médicinales classées par odeur, mais aussi la serre tropicale, avec ses épices méditerranéennes. Sans oublier la célèbre « Menthe de Milly » !

A midi, nous avons rejoint le Moulin de Dannemois, ancienne propriété de Claude François, devenue depuis un « restaurant-spectacle ». Un écran géant retraçant les trois derniers jours de la vie de « Cloclo » ainsi que la visite des jardins de cette demeure mythique nous ont rapprochés de ce chanteur phare.

Les fans qui le souhaitaient ont profité d'un moment pour aller se recueillir sur la tombe de l'artiste surplombée d'une statue représentant la star.

Pour terminer cette journée en beauté, la Verrerie d'Art de Soisy nous a ouvert ses portes. Nous avons pu observer le savoir-faire des maîtres-verriers qui cueillent, soufflent, maillochent, façonnent le verre avec une grande précision.

Nous sommes revenus à Villejust la tête pleine d'odeurs, de chansons et de couleurs !

Dans ce numéro

Journée du Patrimoine	2 & 3
Infos administratives	4 à 6
Cadre de vie	6 & 7
Associations	7 à 11
Infos pratiques	12

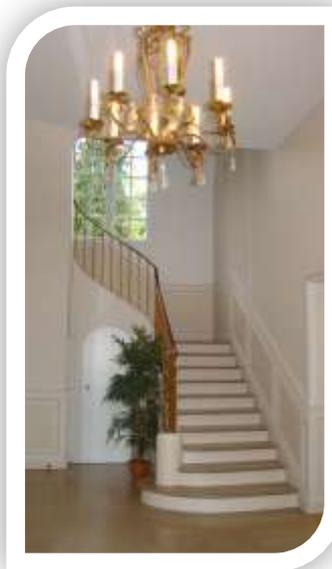
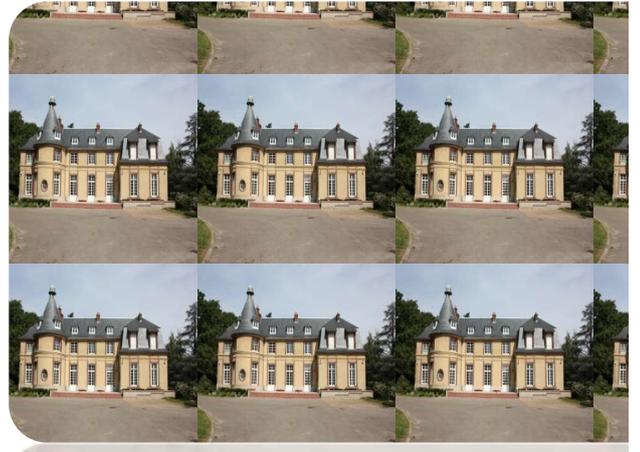
Retrouver toutes les photos de la sortie sur notre site
www.mairie-villejust.fr / rubrique Ville Pratique

Retour sur la journée du Patrimoine

Visite du Domaine du Bois Courtin

Samedi 17 septembre étaient organisées, à l'occasion des Journées du Patrimoine, des visites permettant à chacun de découvrir ou redécouvrir **le domaine du Bois Courtin : son château et son parc.**

Lorsque nous entrons dans le château, nous découvrons un séjour magnifique comprenant **une imposante cheminée.**



La salle des repas accueille une exposition, organisée par l'association « Regards en arrière ». Cette dernière propose des informations relatives au passé de ce lieu majestueux, avec un quizz orientant la visite et destiné aux petits et aux grands.



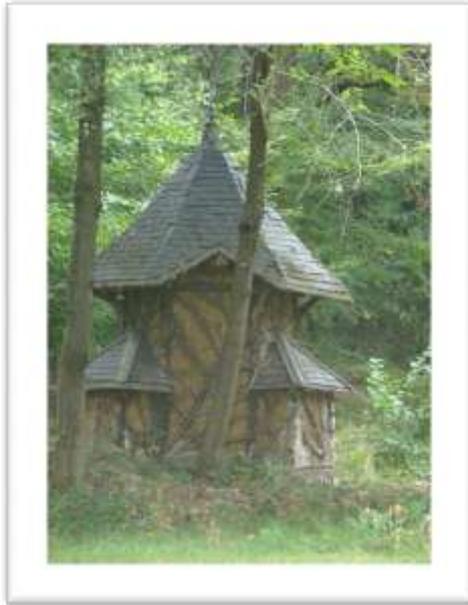
En continuant la visite, nous prenons l'escalier et arrivons à l'étage. Nous visitons plusieurs anciennes chambres.

Une pièce particulière attire les visiteurs : toute en bois, elle semble avoir été un lieu de prières, comme en témoigne la croix surplombant la cheminée.



(Suite)

Les jardins, magnifiques, permettent aux promeneurs de bénéficier d'un havre de paix. Ils profitent des bois, découvrent les plantes et arbustes, **le grand Cèdre bleu** qui se dresse le long des pelouses ainsi que les étangs du domaine.



La Mairie, qui a acquis le lieu le 1^{er} décembre 2009, distribue un petit dossier avec des précisions concernant l'avenir de ce château. L'objectif pour le devenir de cette propriété est de **préserver son caractère architectural et son environnement**, mais aussi **d'avoir la maîtrise sur son avenir**.

Cette demeure fait partie du **patrimoine communal**, de l'histoire de Villejust. Ainsi, nombreuses sont les personnes qui ont connu le château à la sortie de la Guerre, lorsque l'association d'entraide charitable féminine et sociale ayant pour but d'héberger temporairement à leur sortie de prison des femmes, mères d'enfants en bas âge, y demeurait.

Ou encore, plus récemment, dans les années 1980, la Communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes permettant aux moines d'être accueillis dans un établissement de retraite pour frères enseignants.



Jeunes et anciens ont été ravis d'avoir la possibilité de visiter cette bâtisse, d'admirer les travaux de rafraîchissement qui ont eu lieu début février 2010, et de se renseigner sur les projets concernant cette demeure.



CAF

L'**allocation de rentrée scolaire (Ars)** est versée sous conditions de ressources afin de faire face aux dépenses de la rentrée des classes.

Elle concerne les familles aux revenus modestes qui ont des enfants scolarisés de 6 à 18 ans (nés entre le 16 septembre 1993 et le 31 janvier 2006 inclus).

Son montant est modulable en fonction de l'âge de l'enfant :

- 6-10 ans: 284,97 euros
- 11-14 ans: 300,66 euros
- 15-18 ans: 311,11 euros.

Les ressources de l'année ne doivent pas dépasser :

- 22 970 euros pour un enfant,
- 28 271 euros pour deux enfants,
- 33 572 euros pour trois enfants,
- + 5 301 euros par enfant supplémentaire.

Pour tout renseignement, 7 jours sur 7, 24h/24 :

- www.caf.fr
- Le serveur vocal de la Caf de l'Essonne : 0810 25 91 10 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)
- Le serveur vocal « Spécial rentrée scolaire » : 0810 29 29 29 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)



Cette année encore, la Caf de l'Essonne propose une **aide financière réservée aux familles allocataires essonniennes à ressources modestes**. Ainsi, les jeunes et les adolescents peuvent s'inscrire en accueil de loisirs, à une activité culturelle, sportive ou artistique durant l'année scolaire grâce au **Ticket Loisirs Jeunes**.

Ce Ticket est **compris entre 46 et 130 euros** selon la répartition suivante :

Quotient familial	Montant par enfant
De 0 à 462 euros	130 euros
De 463 à 548 euros	78 euros
De 549 à 633 euros	62 euros
De 634 à 719 euros	46 euros



Les mairies du département et les lieux d'accueil de la Caf mettent à votre disposition un dépliant pour informer les bénéficiaires sur les démarches à suivre.

Pour tout renseignement : Aide et Conseil Technique pour les Interventions Financières :

91032 Evry Cedex
Tél. : 01 69 26 85 40 ou 01 69 26 85 60

■ Informations administratives

Enquête statistique de l'INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques réalise, du **10 octobre au 23 décembre 2011**, une importante étude sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne en France.

L'objectif est de recueillir des données précises sur l'utilisation de l'information dans la vie quotidienne (notices d'appareils ménagers, journaux, formulaires administratifs...)

L'information, de plus en plus complexe et présente dans notre vie quotidienne, est-elle toujours bien comprise ?

Faut-il revoir le système de formation pour en faciliter l'accès ?

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Les réponses fournies resteront anonymes et confidentielles et ne seront utilisées que dans le but d'établir des statistiques.

Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une **carte officielle l'accréditant**.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Subvention municipale : Carte Imagin'R et Optile

Cette année encore, la municipalité participe aux frais de la carte Imagin'R et Optile des lycéens et collégiens. **La subvention est de 70€.**

Vous pouvez vous adresser au service scolaire à partir du **14 novembre 2011** et contacter Mme Cognéville au 01 69 31 74 42

Nous vous demandons de bien vouloir déposer les pièces nécessaires **avant fin décembre 2011** :

- Carte Imagin'R ou Optile
- Certificat de scolarité
- RIB ou RIP
- Le courrier de la carte



Colis de Noël des Anciens 2011

Les personnes âgées de 65 ans et plus, non inscrites sur les listes électorales, sont priées de se faire connaître en mairie afin de pouvoir bénéficier des prestations attribuées par le CCAS.

Permanence cantonale

Une permanence sera assurée en Mairie, salle du Conseil, par
Monsieur **Dominique FONTENAILLE**,
Conseiller Général du canton de Villebon,
Le mardi 13 décembre 2011 à 18h00

Cérémonie souvenir du 11 novembre 1918

Le Conseil Municipal rendra hommage aux morts pour la Patrie et la liberté lors des guerres du passé et du présent le **vendredi 11 novembre 2011**.

La population et les anciens combattants sont conviés à participer à la cérémonie qui aura lieu au Monument aux Morts, place de l'Eglise.

Rassemblement à 11h00 devant la mairie.

A l'issue de la cérémonie,
un vin d'honneur sera servi à la population.

Cadre de vie

L'Agence Régionale de Santé d'île-de-France

L'Agence Régionale de Santé d'île-de-France vous donne quelques précautions pour plus de confort et de sécurité lorsque vous soutirez de l'eau du robinet :

- Après quelques jours d'absence de votre domicile, faites couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit fraîche,
- Lorsque vous prenez de l'eau pour boire, n'ouvrez que le robinet d'eau froide ou poussez le mitigeur à fond sur le froid et attendez que l'eau soit fraîche pour la prélever,
- Pensez à renouveler régulièrement les glaçons,
- Nettoyez régulièrement les éléments de robinetterie, les dépôts étant source de développement bactériologiques.

L'eau étant une eau potable, elle est « bonne à boire » et ne nécessite donc aucun traitement complémentaire sur l'eau froide.



Comme chaque année, l'Agence Régionale de Santé d'île de France prélève et analyse l'eau du robinet des consommateurs afin de surveiller la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

Ces prélèvements et analyses sont réalisés gratuitement.

Si vous souhaitez vous inscrire pour devenir consommateur témoin, veuillez vous rendre sur le site Internet www.ars.iledefrance.fr. Les résultats complets vous seront ensuite communiqués directement.

Plus d'infos :

www.ars.iledefrance.sante.fr

Balayage communal de Villejust

Le balayage mécanisé accompagné aura lieu les **18 et 19 octobre 2011** sur toute la commune de Villejust.

■ Cadre de vie

Le SIOM est mobilisé pour les problèmes de collecte

Certains d'entre vous ont pu constater une dégradation de la qualité du service de collecte des déchets réalisé par le prestataire du SIOM, Véolia.



Le SIOM et son prestataire tentent de remédier à la situation mais les améliorations constatées sont loin d'être satisfaisantes.

Sachez que le SIOM est fortement mobilisé et fait TOUS les efforts possibles pour retrouver une situation normale et répondre, au plus vite, aux exigences légitimes des habitants à savoir un service public de qualité.

■ Associations, loisirs, culture

Paris-Orly en vert : Cap sur les écométiers

La Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport Paris-Orly organise pour la première fois **le samedi 8 octobre 2011 de 10h à 16h30** un forum sur les métiers et les formations du développement durable.

Ce forum réunit des entreprises, des organismes de formation, des écoles et des associations afin de partager leurs savoirs et connaissances sur les métiers durables. Tous les collèges et lycées de l'Essonne et du Val-de-Marne sont conviés à ce forum qui sera animé par des expositions, des collectes de bouchons et de téléphones portables usagés pour leur donner une seconde vie.

Plus d'informations sur le site : www.entrevoisins.org

L'association des paralysés de France



L'Association des Paralysés de France, a été créée en 1933 par la volonté de quatre jeunes gens atteints par la poliomyélite, et révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes. Soixante-dix ans plus tard, l'association poursuit toujours son combat pour une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et leur famille dans la société.

Afin de développer ses activités **la délégation de l'Essonne recherche des bénévoles motivés** pour

- *mettre en place de nouveaux ateliers* (théâtre, informatique, bien-être, musique, loisirs, voyages...)
- *et accompagner ses adhérents lors de sorties et des voyages.*

Si vous avez une passion à partager, un talent particulier ou simplement envie de donner de votre temps n'hésitez plus et venez nous rejoindre !

Contact : Audrey DANGEREUX – Tél : 01-60-78-06-63 – Mail : dd.91@apf.asso.fr

Octobre Rose, mobilisation nationale pour le dépistage du cancer du sein

Plus d'une essonnienne sur trois âgée de 50 à 74 ans n'a pas réalisé de mammographie depuis plus de deux ans. Suite à ce constat alarmant, l'Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses (ADMC) accompagne les femmes vers le dépistage organisé en continuant son action sur tout le département.



Quels sont les avantages du dépistage organisé ?

Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'un examen de qualité, avec un matériel performant, dans un centre agréé et cela sans avance de frais. Toute mammographie jugée normale par le radiologue bénéficie d'une seconde lecture effectuée par un deuxième radiologue à l'ADMC. C'est pour cette raison qu'il faut attendre deux à trois semaines pour récupérer les clichés.

Où faire ce dépistage ?

Dans votre centre de radiologie habituel, ou dans la liste des centres agréés. La seule condition étant son agrément au dépistage organisé.

Comment se déroule le dépistage organisé du cancer du sein ?

Ce dépistage comprend un examen clinique des seins. Le radiologue prend deux clichés par sein, voire plus s'il l'estime nécessaire. Il peut aussi compléter le dépistage avec d'autres examens, le plus souvent en réalisant une échographie.

Je suis en pleine forme, pourquoi me faire dépister ?

Au début de son développement un cancer du sein peut passer inaperçu, sans provoquer ni fatigue, ni mal-être, ni grosseur palpable. Pratiqué tous les deux ans, le dépistage organisé du cancer du sein permet de détecter des cancers de très petite taille, à un stade précoce et présentant de plus grandes chances de guérison. Ainsi, aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein grâce à un traitement précoce.

J'ai réalisé plusieurs mammographies qui étaient normales, est-il nécessaire de continuer à en faire une tous les deux ans ?

Dans la plupart des cas, aucune anomalie n'est détectée. Néanmoins, une mammographie de dépistage à partir de 50 ans et tous les deux ans, est fortement recommandée. On sait que si un cancer se déclare entre deux mammographies, c'est-à-dire en deux ans, on aura de grandes chances de le découvrir à un stade peu évolué ce qui facilitera sa guérison en évitant des traitements lourds. Le risque d'avoir un cancer du sein augmente même après 70 ans.

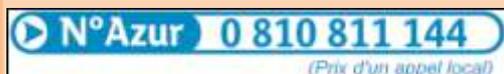
ADMC 91

(Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses dans le département de l'Essonne)

Centre Médical de Bligny – BP 20 365 – 91959 Villebon Courtaboeuf

Adresses mail : sein@admc91.org ou colorectal@admc91.org

Site internet de l'Institut National du Cancer : <http://www.e-cancer.fr/>



PRIX DEPARTEMENTAL 2011 DU JEUNE ECRIVAIN

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Essonne (DDCS) et l'Inspection académique, en partenariat avec plusieurs associations, **organisent le concours départemental du jeune écrivain**, afin de favoriser l'expression et la valorisation des jeunes essonnais **ouvert aux résidents de l'Essonne âgés de 8 à 18 ans**.

Le concours consiste à :

**Ecrire un texte court (poème, slam, stand up, sketch, récit imaginaire ou réel, chanson ...)
sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons.**



Consigne :

Texte à dactylographier sur Word version 97-2003, format A4 vertical, police de caractère « Arial 12 ». Longueur du texte : minimum 10 lignes et maximum 42 lignes (soit une page maximum) incluant le titre. Les renseignements suivants devront figurer au bas de la page, en police de caractère « Arial 10 » : Nom, prénom, date et lieu de naissance, téléphone des parents (fixe et mobile), adresse postale, adresse électronique (E-mail).

Le texte devra être **envoyé par mail avant le 6 novembre 2011 à minuit** à l'adresse électronique suivante : **ddcs-concours-ecrivain@essonne.gouv.fr**

Un accusé de réception électronique sera adressé à chaque écrivain après envoi de son texte.

Les résultats seront communiqués aux lauréats à partir du 28 novembre 2011 et la remise des prix aura lieu le mercredi 14 décembre 2011. Les prix seront décernés comme suit, pour chacune des deux catégories d'âge (8 - 11 ans et 12 - 18 ans), soit 6 prix :

1er Prix « Excellence » : Un chèque culture de 200 euros

2ème Prix « Espoir » : Un chèque culture de 100 euros

3ème Prix « Avenir » : Un chèque culture de 50 euros

Pour plus de renseignements, contacter :

Jasmine ALTAKARLI, Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse (tél. : 01 69 87 30 00)

Secrétariat tél. : 01 69 87 30 54 / 50

Le règlement peut être consulté sur le site de la Préfecture : www.essonne.gouv.fr

(dans « Vos démarches » cliquer sur « Sport, jeunesse, vie associative » puis « Jeunesse »)



Samedi 8 octobre 2011



PARC DES DEUX LACS



BROCANTE

Feuille d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie. Pour tous renseignements complémentaires Tel: 08 91 70 01 31.



ANIMATION

Pressage de pommes organisé par l'association des « anciens combattants ».



DINER DANSANT

Plat unique : cassoulet + dessert
+ une boisson + café
• 15 € par personne

Réservation au 01 69 31 56 73 avant le 05 octobre 2011

Possibilité de venir danser sans diner à partir de 21h30.

Buvette sur place.

Soirée dansante jusqu'à 1h00.



LAMPIONS

Distribution à partir de 22h15.

23h00 FEU D'ARTIFICE



Association Regards en arrière

Exposition – VILLEJUST : LES ASSOCIATIONS ET FETES D'ANTAN

Samedi 1^{er} – Dimanche 2 octobre 2011
Espace communal des Coudrayes



L'association *Regards en arrière* vous donne rendez-vous pour une très belle exposition sur la vie associative et les fêtes d'antan à Villejust.

Vous pourrez y voir de nombreuses et émouvantes photos illustrant les activités associatives et les fêtes à Villejust, il y a quelques années : la gymnastique, le vélo, la danse et les majorettes nous en ont laissé beaucoup de témoignages. Venez les découvrir.



Samedi : 10h00 – 18h00 – Dimanche : 14h00 – 18h00
Contact : Thierry ETIENNE 06 62 76 88 75

Associations

Pour la parution du n°371, les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie au plus tard le **28 octobre 2011**.

Ramassage des encombrants

Vendredi 14 octobre 2011

Retrouvez toutes les dates sur notre site internet :

www.mairie-villejust.fr
Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Mercredi :	de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
<u>Attention</u> , fermeture le mercredi	
Urbanisme	01.69.31.74.46
Ouvert du lundi au vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin les lundis, mardis, et jeudis	
Service technique	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82
Email :	contact@mairie-villejust.fr

A votre écoute : le maire, les adjoints et leurs délégations

Serge PLUMERAND

Maire. Depuis le 1^{er} mars 2011, Monsieur PLUMERAND sera présent en mairie uniquement les lundis, mardis et vendredis.

Henri COGNEVILLE

1^{er} Adjoint - Développement économique, Intercommunalité, Transports

Sylvie ARMAND - BARBAZA

2^{ème} Adjointe - Finances, Affaires scolaires

Michel LECOEUR

3^{ème} Adjoint - Travaux, Voirie

Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND

4^{ème} Adjointe - Jeunesse, Centre de Loisirs

Sauveur CONCORDIA

5^{ème} Adjoint - Environnement, Espaces Verts

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Liliane GASPARIK -DGS - Secrétaire de cabinet- 01 69 31 74 41

Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr